

Consignes pour séjourner en refuge

Les refuges de montagne sont ouverts. Ils se conforment à un protocole sanitaire général décliné pour chaque bâtiment dans un document tenant compte de leur structure spécifique. Leurs fonctionnements sont en partie modifiés; merci de vous renseigner auprès de chaque refuge avant votre départ et de prendre en compte les informations suivantes:

RESERVATION

- Je réserve obligatoirement ma nuitée avant de monter: sur le site web du refuge ou par téléphone auprès du gardien;
- Je me renseigne sur les préconisations sanitaires mises en place dans le refuge. Je monte avec mon matériel personnel : masque, gel hydroalcoolique, duvet, tongs pour être confort et sac en tissu pour ranger mon matériel au refuge (pas de paniers, pas de crocs, pas de draps, pas de couettes, pas d'oreiller à disposition au refuge);
- Je signe la charte d'engagement individuelle pour un séjour en refuge et je la remet au gardien (sur papier ou par mail).
- Je monte au refuge uniquement si je ne présente pas de symptôme du COVID-19;

AU REFUGE

- Je me lave les mains, si possible sur le point d'eau extérieur, avant d'entrer dans le refuge;
- Je m'informe sur les mesures de préconisations sanitaires mises en place (circulations, disposition des tables, des dortoirs...) et les respecte scrupuleusement;
- Je respecte les principes de distanciation physique avec les autres usagers, ainsi qu'avec le gardien;
- Je porte un masque si impossibilité de respecter la distanciation d'un mètre;
- Je participe activement pour soulager le travail du gardien, plus important dans cette période: nettoyage des sanitaires après mon passage, nettoyage du dortoir après la nuitée
- Je profite de mon séjour dans la bonne humeur !

A LA DESCENTE

- Je descends mes déchets;
- J'informe immédiatement le gardien si je suis malade après mon séjour, afin de pouvoir prévenir les autres usagers.